

FORMULAIRE DE PRÊT
POUR LES évènements



Fiches de prêt

Première page à compléter et retourner obligatoirement

Intitulé de l'évènement : _____

Expliquez l'évènement en quelques mots : _____

Lieu(x) de l'évènement : _____ Date(s) : ____ / ____ / ____

Nom de l'association organisatrice : _____

Adresse du siège social : _____

N° SIRET (14 chiffres) : _____ (**obligatoire pour la prise en compte**)

Service de facturation (contact et adresse) : _____

Le référent « gestion des déchets » sur l'évènement :

Nom : _____ Téléphone : _____

Qualité : _____ E-mail : _____

Public attendu

Nombre de personnes attendues (visiteurs, participants ou spectateurs) : _____

Nombre de personnes participant à l'organisation (bénévoles, salariés) : _____

Nombre d'exposants : _____

Buvette et restauration

Nombre de buvettes : _____

Utilisation de gobelets : réutilisables (consignés) jetables

Nombre de repas prévus pour les participants et équipe organisatrice : _____

Petite restauration pour l'évènement : oui / non

Détail (foodtruck, plats cuisinés sur place...) : _____

Nombre de points de ravitaillement (évènement sportif) : _____

Moyens mis en place

Une équipe pour la gestion des déchets est-elle constituée ? oui / non

Si oui, combien de personnes ? _____

Souhaitez-vous une formation sur le tri déchets par le Grand Annecy ? :

oui non visio présentiel

Formulaire à retourner au minimum 1 mois avant le début de l'évènement.

Le Grand Annecy se réserve le droit de valider ou non la présente demande en fonction des éléments indiqués.

Les principaux déchets produits



- Bouteilles plastique
- Canettes en métal
- Vaisselles en carton (assiettes, verres)
- Briques alimentaires



- Papier (flyers, affiches)
- Gros cartons bruns



- Couverts en bois
- Reste de repas
- Rubalise

DÉCHÈTERIE

- Palette/bois
- Autres encombrants



- Verre (bouteilles, pots, bocaux)

L'organisateur ci-après désigné _____ certifie avoir pris connaissance des modalités de mise à disposition indiquées dans le guide et accepte les conditions sus-citées.

Fait à _____

Signature de l'organisateur

Le _____

Fiche de prêt de bacs

(Pas de mise à disposition pour les communes du pays d'Alby et du pays de la Fillière)

Moyens mis en place

Une équipe pour la gestion des déchets est-elle constituée ? oui non

Si oui, combien de personnes : _____

Souhaitez-vous une intervention des ambassadeurs du Grand Annecy pour une formation sur le tri ? : oui non

Matériel pouvant être mis à disposition

Maximum 16 bacs	Souhaité	Accordé (partie réservée à l'Agglo)
Bacs d'ordures ménagères (maximum 7)X 660LX 660L
Bacs jaunes (bouteilles plastiques, canettes en métal, briques alimentaires)X 660LX 660L
Bacs bleus (gros cartons, papiers)X 660LX 660L
Sous conditions :	<input type="radio"/> Colonne à verre <input type="radio"/> Bac déchets alimentaires <input type="radio"/> Réceptacle Bouchons 74	

Facturations selon tarifs en vigueur :

- matériel non restitué ou cassé : bac gris : 208€, bac jaune ou bleu : 205€ / operculé : 260€
- erreurs de tri : 43€/bac
- bac vide : 21€/bac
- enlèvement déchets au sol : 108€
- bacs non regroupés en un point en bordure de voie à la fin de la manifestation



Livraison et récupération des bacs

Référént affecté à la réception, en amont de l'évènement, et au regroupement des bacs en fin d'évènement :

Nom : _____ Tél : _____

Date de livraison souhaitée (du lundi au vendredi de 9h à 15h) :

Date de récupération souhaitée (du lundi au vendredi de 9h à 15h) :

Lieu de livraison et de récupération : _____



Les bacs de tri et ordures ménagères doivent être regroupés et déposer en bordure de voie dès la fin de l'évènement

Fait à
Le

Signature de l'organisateur



Fiche de prêt des gobelets et carafes réutilisables

Modalités de mise à disposition de gobelets et carafes réutilisables par le Grand Annecy

Le Grand Annecy propose aux associations sportives et culturelles organisatrices d'événements sur son territoire, une mise à disposition gratuite de gobelets réutilisables de 25 cl (**minimum de 150/200** et un **maximum de 1000 gobelets**) et de carafes de 1.5L (**maximum 20**) dans la limite des stocks disponibles.

Le stockage et le lavage des gobelets et carafes sont assurés, via une convention, par l'ESAT Le Parmelan. Le coût est pris en charge par le Grand Annecy.



L'organisateur, en empruntant les gobelets et carafes, s'engage à :

- Prendre en charge le retrait et le retour des caisses et des gobelets/carafes à l'ESAT Le Parmelan
- Respecter les délais mentionnés dans le présent formulaire
- Présenter ce formulaire lors du retrait des gobelets/carafes à l'ESAT du Parmelan
- Impliquer directement les convives en mettant en place le système de consigne
- Informer les convives qu'il s'agit de gobelets/carafes réutilisables et consignés
- Récupérer la totalité des gobelets/carafes à la fin de l'événement

Facturations selon tarifs en vigueur :

- gobelets et carafes non restitués, perdus ou cassés : 1€/gobelet et 4,50€/carafe
- matériel rendu en retard (+1 semaine après date indiquée) : 21€
- coût de préparation des gobelets et carafes non retirés : 0,18€/gobelet et 1€/carafe



Effectuer la demande

Intitulé de l'évènement :

Date(s) :

Nom de l'association organisatrice

DEMANDE	Demandé(e)s	Non rincé(e)s	Non utilisé(e)s	Manquant(e)s
GOBELETS (maximum 1000)				
CARAFES (maximum 20)				
RETRAIT / DEPOT	ESAT du Parmelan 8 rue Louis Bréguet 74600 ANNECY Du lundi au jeudi : 8h45-11h30 / 13h30-16h30 Et le vendredi : 8h45-11h30 Tél : 06 40 32 69 43			
Date souhaitée de retrait des carafes/gobelets (48h max avant la manif)				
Date souhaitée de retour des carafes/gobelets (48h max après la manif)				
Informations importantes	<ul style="list-style-type: none"> La mise en place d'une consigne est <u>obligatoire</u> Ne rien inscrire sur les carafes et gobelets Ne pas mélanger la vaisselle propre avec la sale Merci de procéder à un rinçage sommaire afin de faciliter le nettoyage et d'éviter la fermentation 			

Le nombre de carafes et gobelets maximum peut être ajusté en fonction du nombre de participants à un évènement.

Fait à
 Le

Signature de l'organisateur

SE RENDRE A L'ESAT

NOUVELLE ADRESSE ESAT :

ESAT du Parmelan

8 rue Louis Bréguet

74600 ANNECY

NUMERO A APPELER SUR PLACE : 06 40 32 69 43



FICHE DE PRÊT

Socles de tri et Caisses à verre

Modalités de mise à disposition de matériels de tri par le Grand Anancy



120 cm

73 cm

33 cm

1 SOCLE = 4 COUVERCLES MAXI AU CHOIX

3 types de couvercles au choix :



TOUS LES ENBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

SANS liquide

Bouteilles et canettes en verre
Glass bottles

Déchets non recyclables
Non-recyclable waste



Caisse de transport

- Bac en plastique de 50L
- Dimensions : 600 x 400 x 400
- Capacité : 15 bouteilles environ

L'organisateur, en empruntant les socles de tri, s'engage à :

- Prendre en charge le retrait et le retour du matériel à l'ESAT du Parmelan
- Respecter les délais mentionnés dans le présent formulaire
- Présenter ce formulaire lors du retrait du matériel à l'ESAT du Parmelan
- Sensibiliser le public et l'équipe organisatrice au tri des déchets
- S'assurer de la qualité du tri et retirer les erreurs
- Changer les sacs dès que ceux-ci sont pleins (attention au débordement)
- Vider le contenu des sacs de tri **EN VRAC** dans les bacs ou conteneurs appropriés
- Déposer les sacs d'ordures ménagères dans les bacs ou conteneurs correspondants

Facturations selon tarifs en vigueur :

- socle non restitué, perdu ou cassé : 86€/socle et 15,50€/couvercle
- caisse à verre non restituée, perdue ou cassée : 6,50€/caisse
- matériel rendu en retard (+1 semaine après date indiquée) : 21€
- coût de préparation des socles et caisses à verre non retirés : 15,50€/socle et 3€/caisse



Effectuer la demande

<p><u>Intitulé de l'évènement :</u></p> <p><u>Date(s) :</u></p> <p><u>Nom de l'association organisatrice</u></p>

DEMANDE DE SOCLES DE TRI		Empruntés	Rendus	Manquants
Quantité SOCLES DE TRI (maximum 3)				
1 socle = 4 couvercles maxi au choix	couvercle jaune : emballages plastiques (bouteilles, barquettes...), métalliques (cannettes alu...), cartonnés (briques, gobelets...)			
	couvercle vert (verre)			
	couvercle gris (ordures ménagères)			
Quantité CAISSES A VERRE (maximum 2)				
RETRAIT / DÉPÔT		ESAT du Parmelan 8 rue Louis Bréguet - 74600 ANNECY Du lundi au jeudi : 8h45-11h30 / 13h30-16h30 Et le vendredi : 8h45-11h30 Tél : 06 40 32 69 43		
Date souhaitée pour le retrait du matériel (48h maxi avant la manif)				
Date souhaitée pour le retour du matériel (48h maxi après la manif)				
Informations complémentaires		4 sacs pour le tri sont fournis avec chaque socle emprunté. Les sacs pour les ordures ménagères de 110 litres sont à la charge de l'organisateur.		

Fait à
 Le

Signature de l'organisateur

Fiche de prêt des seaux ou bacs de bio-déchets

Seulement pour les évènements générant beaucoup de déchets organiques (ex : fête de la pommes...)

Modalités mise à disposition de bacs/seaux bio-déchets par le Grand Annecy

Le Grand Annecy propose aux associations organisatrices d'évènements gastronomiques (fête de la pomme, gastronomie...) des seaux ou bacs de bio-déchets pour valoriser les déchets organiques produits.

La livraison et récupération des seaux ou bacs est effectuée par le Grand Annecy ou notre prestataire Trivallée. Ils doivent être disposés en bordure de voie à la fin de la manifestation pour une meilleure récupération des bacs.

Public attendu et déchets produits

Nombre de repas prévus (participants + équipe organisatrice) :

Nombre de point de restauration :

Type de déchets organiques produits lors de l'évènement :

Effectuer sa demande

	Souhaité	Accordé (partie réservée à l'agglomération)
Seaux ou bacs bio-déchets (déchets organiques)	Oui <input type="radio"/> / Non <input type="radio"/>	

Livraison et récupération des bacs

Référent affecté à la réception et au regroupement des seaux ou bacs au début et à la fin de l'évènement : Nom : _____ Tél : _____

Date de livraison souhaitée (du lundi au vendredi de 9h à 15h) :

Date de récupération souhaitée (du lundi au vendredi de 9h à 15h) :

Lieu de livraison et de récupération :

Dates et horaires variables en fonction de la période et des zones du territoire

Ce que je peux jeter dans bac de bio-déchets



Attention aux « fausses bonnes idées »

Les vaisselles compostables ou biodégradables ne peuvent pas être déposées dans les bacs et seaux réservés aux déchets organiques

Le Grand Annecy ne possède pas de plateforme de compostage permettant de composter cette vaisselle. Seuls les déchets organiques peuvent être acheminés vers des usines de méthanisation, ce qui n'est pas le cas pour les vaisselles compostables ou biodégradables.

Facturations selon tarifs en vigueur :

- matériel non restitué ou cassé : 50,50€/bac
- erreurs de tri : 43€/bac
- bac vide : 21€/bac



Fait à
Le

Signature de l'organisateur

Fiche de prêt

Réceptacle Bouchons 74



UNIQUEMENT POUR LES BOUCHONS

- > plastique
- > liège
- > métal

POUR LES PETITS EVENEMENTS (max 300 personnes)

Les bouchons récoltés seront reversés à l'association Bouchons 74.

Effectuer sa demande

	Souhaité	Accordé (partie réservée à l'agglomération)
Réceptacle Bouchons 74	Oui <input type="radio"/> / Non <input type="radio"/>	

Nous fournissons 1 sac plastique par réceptacle.

Il sera livré et récupéré avec les bacs par le service livraison.

La bonne utilisation doit être surveillée et contrôlée durant et après l'événement.

Facturations selon tarifs en vigueur :
réceptacle non restitué, perdu ou cassé : 25€

Fait à
Le

Signature de l'organisateur